

10.12.2009 - 10:00 Uhr

## Désignation du Parlementaire qui a le mieux soutenu le tourisme

Berne (ots) -

Le parlementaire qui a le mieux soutenu le tourisme en 2009 a été élu en la personne de Otto Ineichen, conseiller national (PLR), lors du Polit-Dîner annuel, qu'hotelleriesuisse a organisé hier à Berne pour la première fois avec les Swiss Deluxe Hotels. L'association des entrepreneurs de l'hôtellerie suisse a présenté par la même occasion ses priorités politiques pour l'année à venir. La réforme de la TVA et l'accord de libre-échange avec l'UE dans les domaines agricole et alimentaire figurent tout en haut de l'agenda.

Le parlementaire qui défend le mieux le tourisme est désigné sur la base d'une analyse des votes qu'hotelleriesuisse établit lors des sessions du Conseil national. Cette année, Otto Ineichen, conseiller national (PLR), figure clairement en tête du rating. Il a suivi dans 93 % des cas les recommandations de vote d'hotelleriesuisse sur les objets qui revêtent une grande importance pour la branche. Il a été élu meilleur défenseur du tourisme en 2009 dans le cadre du Polit-Dîner. « Nous restons tributaires de votre perspicacité, de votre clairvoyance et de votre façon de voir pour l'année prochaine également » a lancé Guglielmo L. Brentel, président d'hotelleriesuisse, aux parlementaires présents et il a remis symboliquement des jumelles à Otto Ineichen.

Accent sur la dérégulation et la libéralisation

Dans le cadre de ce dîner politique, hotelleriesuisse a aussi fait connaître ses priorités politiques pour l'année à venir. L'association oeuvre en faveur de la dérégulation et de la libéralisation, afin de renforcer la croissance du tourisme et d'accroître sa compétitivité, mais aussi dans le but de lutter contre la cherté des coûts en Suisse. Le thème majeur reste la réforme de la TVA, qui prévoit de nombreuses simplifications et qui apportera donc une plus grande facilité d'application. hotelleriesuisse plaide en faveur d'un taux unique le plus bas possible et d'une large suppression des exceptions en vigueur à ce jour. hotelleriesuisse défend aussi l'accord de libre-échange avec l'UE dans les domaines agricole et alimentaire, qui abaissera à long terme les prix des denrées alimentaires et qui sera donc déterminant dans la lutte contre l'îlot de cherté suisse. L'association estime en outre que la réforme de la Lex Koller, en lien avec une loi modérée sur le développement territorial, donnera des impulsions fortes au tourisme en Suisse.

La loi sur la prévention, la protection contre la fumée passive et la révision totale de la loi sur l'alcool sont les thèmes cruciaux dans le domaine de la politique de la santé. hotelleriesuisse rejette la loi sur la prévention ainsi que des restrictions supplémentaires dans la protection contre la fumée passive. L'association s'engage en faveur d'une réglementation libérale dans la législation sur l'alcool. Au niveau de la politique de la formation, la discussion est lancée avec l'adoption par la Confédération du rapport sur la nouvelle politique de la formation continue. hotelleriesuisse est contre une politique de la formation continue régie par l'Etat et est convaincue qu'il faut d'abord régler le financement de la formation professionnelle supérieure. La réforme de la formation commerciale de base CFC constitue un autre thème clé, dont le but est de créer une formation initiale flexible, tournée vers l'avenir et adaptée aux

besoins de l'économie. Pour terminer, hotelleriesuisse défend la prolongation de la loi Innotour, qui a fait ses preuves comme instrument majeur d'encouragement de l'innovation et de la coopération dans le tourisme.

Des photos haute résolution sur le dîner politique sont accessibles sous [www.hotelleriesuisse.ch](http://www.hotelleriesuisse.ch), rubrique "Media Corner".

Contact:

hotelleriesuisse

Nora Fehr

Responsable de la Communication

Tél.: +41/31/370'42'80

Mobile: +41/79/310'48'32

E-mail: [kommunikation@hotelleriesuisse.ch](mailto:kommunikation@hotelleriesuisse.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100595219> abgerufen werden.